



Assemblée Générale 2021
BROCHURE DE CONVOCATION

18 Mai - 14 Heures

AVIS DE CONVOCATION

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Annuelle de SAMSE se tiendra le Mardi 18 mai 2021 à 14 heures, au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A caractère ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice 2020,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement de Stéphanie Paix, en qualité d'administratrice indépendante,
- Renouvellement de Dumont Investissement, en qualité d'administratrice,
- Approbation des informations relatives à la rémunération de l'exercice 2020 des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce,
- Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués, au titre de l'exercice 2020,
- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2021,
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,

A caractère extraordinaire

- Autorisation d'annulation d'actions rachetées,

A caractère ordinaire

- Pouvoirs pour les formalités.

AVERTISSEMENT

Compte tenu du contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, les modalités de tenue et de participation à cette Assemblée peuvent être amenées à changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et/ou réglementaire. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la société groupe-samse.fr.

Le Conseil d'Administration invite à la plus grande prudence et recommande aux actionnaires de privilégier le vote à distance ou le pouvoir au Président plutôt qu'une personne physique.

EDITO

2020 a été un millésime exceptionnel pour notre Groupe.

L'année de tous les contrastes :

- 100 ans d'âge le 29 février 2020
- L'indépendance retrouvée le jour de ce bel anniversaire
- L'effondrement des ventes à compter du milieu du mois de mars suite à la crise sanitaire
- La réactivité et l'adaptabilité exceptionnelles de nos équipes face à ce confinement
- Un rattrapage intense de l'activité à compter de l'été
- Des résultats de fin d'année excellents et inattendus dans ce contexte inédit
- Une promesse tenue en fin d'année avec la concrétisation du nouveau cœur actionnarial de notre Groupe centré autour des familles historiques et des salariés

Et pour couronner le tout, le titre de négociant de l'année* qui vient encore ajouter une saveur particulière à ce millésime.

Merci à tous d'avoir contribué à ce grand cru et de partager les valeurs de notre Groupe.

Ensemble, entrons dans l'année 2021, prêts pour relever de nouveaux challenges.

*décerné par Négoce – groupe Le Moniteur

Olivier Malfait
Président Directeur Général



François Bériot
Directeur Général Délégué



Laurent Chameroy
Directeur Général Délégué



« AFFAIRE(S) DE FAMILLE(S) »

Pendant près de 30 ans (1920-1949), SAMSE a été la filiale d'une société Industrielle, les Ciments VICAT, elle-même née de l'association de trois familles, dont celle d'Emile Baudrand, mon arrière grand-oncle.

Lorsqu'en 1949, cinq familles - dont la mienne - ont acheté à VICAT 80 % du capital de SAMSE, cette opération, réalisée à l'initiative de mon père, Bernard Joppé, a fait de notre entreprise une affaire familiale.

Aux cinq familles d'origine s'est ajoutée à partir de 1968, à l'occasion de la création de la Participation des Salariés, l'immense famille des salariés. Leur participation est même devenue majoritaire en 1988 à l'occasion du RES réussi pour conserver l'indépendance du Groupe.

Au fil du temps, d'autres familles sont venues nous rejoindre : les familles Bériot, Doras, Henry...

Les années ont passé... La majorité détenue par les familles et les salariés s'est peu à peu effritée, et, entre 2014 et 2018, notre société a bien failli perdre son caractère d'entreprise familiale.

En fin de compte, grâce à la fidélité d'un nombre important d'actionnaires familiaux, grâce à «l'affectio societatis» des salariés, grâce aussi à l'appui de nouveaux partenaires ainsi qu'à l'entrée au capital de nouveaux cadres et salariés venus de nombreuses filiales, SAMSE retrouve son statut d'entreprise familiale.

Au terme de cette période un peu troublée, tout se termine bien !

Ou plutôt, tout recommence bien !

Patrice Joppé
Président du Conseil de Surveillance de DUMONT INVESTISSEMENT
Administrateur de SAMSE



COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer personnellement à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, dès lors qu'il justifie de cette qualité.

Toutefois, pour être admis à assister à cette Assemblée, voter par correspondance ou se faire représenter :

- l'actionnaire propriétaire d'actions nominatives devra être inscrit dans les comptes nominatifs tenus pour la société par son mandataire, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris,
- l'actionnaire propriétaire d'actions au porteur devra être enregistré au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

L'actionnaire peut obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à son intermédiaire financier ou au service des Assemblées de la société, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2, ou en le téléchargeant sur le site internet de la société groupe-samse.fr.

MODE DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Vous désirez assister à l'Assemblée

Vous devez vous présenter dans la salle de réunion, au bureau d'émargement, muni d'une carte d'identité en cours de validité, pour la signature de la feuille de présence.

Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée

Vous pouvez utiliser le formulaire, choisir l'une des trois possibilités suivantes :

- voter par correspondance,
- vous faire représenter par votre conjoint, par le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou par tout autre actionnaire,
- donner pouvoir au Président.

L'actionnaire désirant utiliser l'une des trois possibilités ci-dessus pourra :

- **pour l'actionnaire nominatif** : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2,
- **pour l'actionnaire au porteur** : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, obtenu auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier devra être renvoyé à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le service des Assemblées de la société, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

Il n'est pas prévu de vote par visioconférence ou par des moyens de télécommunication et télétransmission pour cette Assemblée et, de ce fait, aucun site visé à l'article R.225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE

Compte tenu du contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, les actionnaires sont invités à participer à l'Assemblée par les moyens de vote à distance par l'utilisation du formulaire de vote par correspondance ou en donnant pouvoir au Président plutôt qu'une personne physique

- 1 Pour voter par correspondance : Compléter l'ensemble des rubriques dédiées au vote par correspondance
- 2 Pour donner pouvoir au Président de l'Assemblée : Cocher la case prévue à cet effet
- 3 Dater et signer le formulaire

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ■ la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this ■, date and sign at the bottom of the form

JE DÉSIRE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form

SAMSE
 Société Anonyme au capital de 3 458 084 €
 Siège social : 2 rue Raymond Pitet
 38100 GRENOBLE
 056 502 248 RCS Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
 Convoquée le 18 mai 2021 à 14 heures

COMBINED GENERAL MEETING
 To be held on May 18th 2021 at 02.00 pm

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account

Nombre d'actions / Number of shares

Nominatif / Registered

Porteur / Bearer

Vote simple / Single vote

Vote double / Double vote

Nombre de voix - Number of voting rights

<p><input type="checkbox"/> JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST Cf. au verso (2) - See reverse (2)</p> <p>Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci ■ l'une des cases "Non" ou "Abstention". / I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this ■, for which I vote No or I abstain.</p> <table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td> <td>A</td><td>B</td> </tr> <tr> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Oui / Yes</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td> <td>C</td><td>D</td> </tr> <tr> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Oui / Yes</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td> <td>E</td><td>F</td> </tr> <tr> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Oui / Yes</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>31</td><td>32</td><td>33</td><td>34</td><td>35</td><td>36</td><td>37</td><td>38</td><td>39</td><td>40</td> <td>G</td><td>H</td> </tr> <tr> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Oui / Yes</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>41</td><td>42</td><td>43</td><td>44</td><td>45</td><td>46</td><td>47</td><td>48</td><td>49</td><td>50</td> <td>J</td><td>K</td> </tr> <tr> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Oui / Yes</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> <td>Non / No</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> <td>Abs.</td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table> <p>Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée, je vote NON sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante : In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote NO unless I indicate another choice by shading the corresponding box:</p> <p>- Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale. / I appoint the Chairman of the general meeting. <input type="checkbox"/></p> <p>- Je m'abstiens. / I abstain from voting. <input type="checkbox"/></p> <p>- Je donne procuration [cf. au verso renvoi (4)] à M. / Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom. <input type="checkbox"/></p> <p>- J'appose [sans mention (4)] Mr. / Mlle or Miss, Corporate Name to vote on my behalf. <input type="checkbox"/></p> <p>Pour être pris en considération, tout formulaire doit parvenir au plus tard : To be considered, this completed form must be returned no later than:</p> <p>sur 1^{ère} convocation / on 1st notification sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification 14 mai 2021 / May, 14th 2021</p> <p>à la société / to the company SAMSE A l'attention de Martine VILLARINO</p> <p><small>* Si le formulaire est renvoyé daté et signé mais qu'aucun choix n'est coché (carte d'admission / vote par correspondance / pouvoir au président / pouvoir à mandataire), cela vaut automatiquement pouvoir au Président de l'Assemblée Générale - * If the form is returned dated and signed but no choice is checked (admission card / postal vote / power of attorney to the President / power of attorney to a representative), this automatically applies as a proxy to the Chairman of the General Meeting</small></p>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>											Abs.	<input type="checkbox"/>	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	C	D	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>											Abs.	<input type="checkbox"/>	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	E	F	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>											Abs.	<input type="checkbox"/>	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	G	H	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>											Abs.	<input type="checkbox"/>	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	J	K	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>											Abs.	<input type="checkbox"/>	<p><input type="checkbox"/> JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Cf. au verso (3)</p> <p>I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING See reverse (3)</p> <p><input type="checkbox"/> JE DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (4) pour me représenter à l'Assemblée I HEREBY APPOINT : See reverse (4) to represent me at the above mentioned Meeting M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name</p> <p>Adresse / Address</p> <p>ATTENTION : Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque. CAUTION: As for bearer shares, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.</p> <p>Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1) Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding this information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1)</p> <p style="text-align: right;">Date & Signature</p>
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B																																																																																																																																																																																																																																						
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
										Abs.	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	C	D																																																																																																																																																																																																																																						
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
										Abs.	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	E	F																																																																																																																																																																																																																																						
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
										Abs.	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	G	H																																																																																																																																																																																																																																						
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
										Abs.	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	J	K																																																																																																																																																																																																																																						
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						
										Abs.	<input type="checkbox"/>																																																																																																																																																																																																																																						

Le formulaire complété, daté et signé doit être retourné dans les meilleurs délais à la société :

- soit par courrier postal, à l'adresse suivante : SAMSE, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cedex 2,
- soit par email à l'adresse suivante : service-assemblees@samse.fr

et reçu trois jours calendaires avant la tenue de l'Assemblée Générale, soit le 14 mai 2021 au plus tard.

Dans le contexte actuel lié au coronavirus, nous vous invitons à privilégier l'envoi de votre formulaire de vote par email

ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE

DIRECTION GENERALE

Olivier MALFAIT

Président Directeur Général

François BERIOT

Directeur Général Délégué

Laurent CHAMEROY

Directeur Général Délégué

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Olivier MALFAIT

Président

Patrice JOPPE

Administrateur

Martine PACCOUD

Administratrice indépendante

Stéphanie PAIX

Administratrice indépendante

DUMONT INVESTISSEMENT

Administratrice

Représentée par Martine VILLARINO

Xavier DUCLOS

Administrateur salarié

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En février 2020, DUMONT INVESTISSEMENT, actionnaire majoritaire de SAMSE, a acquis la participation de 21,13 % du capital de SAMSE détenue par BME FRANCE (ex CRH FRANCE DISTRIBUTION).

Cette acquisition a porté la participation de DUMONT INVESTISSEMENT à 77,30 % du capital et 81,28 % des droits de vote de SAMSE.

Elle a mis fin au pacte d'actionnaires de SAMSE conclu le 17 septembre 2014 entre DUMONT INVESTISSEMENT et BME FRANCE, et s'est accompagnée de la renonciation, par cette dernière et sans indemnité à sa charge, à l'option d'achat du contrôle de DUMONT INVESTISSEMENT qui lui avait été consentie le même jour.

La pandémie COVID-19 a engendré, à compter du 17 mars 2020, des impacts très significatifs sur l'activité du Groupe, avec la mise en place d'une activité partielle des sites de distribution négoce et bricolage.

Dans le cadre des estimations retenues pour l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2020, le Groupe ne remet pas en cause ses perspectives à long terme, notamment dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs non-courants.

Des reports d'échéances de dettes ont été obtenus et concernent essentiellement les emprunts bancaires. Au 31 décembre 2020, ces reports s'élèvent à 25,5 M€ (les échéances ont été décalées aux termes des emprunts concernés).

Une distribution de dividendes exceptionnelle de 8,00 €, prélevée sur les réserves, a été décidée par l'Assemblée Générale du 11 décembre 2020.

MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES DU PERIMETRE

Janvier 2020

La quote-part détenue par CHRISTAUD dans le capital de CELESTIN MATERIAUX est passée à 98,16 %.

Mai 2020

LA BOITE A OUTILS a cédé le contrôle de la SCI ENTREPOT NIMES dont elle détient désormais 40 %.

Juillet 2020

CELESTIN MATERIAUX a acquis 100 % du capital de la société LE COMPTOIR.

Septembre 2020

CHRISTAUD a pris une participation complémentaire dans le capital de BILLMAT pour détenir 100 %.

Novembre 2020

La quote-part détenue par SAMSE dans le capital de CHRISTAUD a été portée à 90,54 % et à 99,81 % dans le capital de LA BOITE A OUTILS.

REORGANISATION DU PERIMETRE

Dans le cadre des restructurations internes, sept opérations ont été réalisées en Janvier 2020 :

Fusion-Absorption de :

- CLAUDE MATERIAUX par DORAS
- ETABLISSEMENTS ROGER CLEAU par DORAS

Transmission Universelle de Patrimoine de :

- ETS MARTIN à DORAS
- OUTIMAT à DORAS
- SOVAPRO à BTP DISTRIBUTION
- SOVAPRO MATERIAUX HAUT DOUBS à BTP DISTRIBUTION
- VAUDREY à CHRISTAUD

DEROULEMENT DE L'EXERCICE

ACTIVITE DU GROUPE

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2020	2019 (*)	% de var.
Chiffre d'affaires	1 511,6	1 499,1	0,8
Résultat opérationnel courant	70,6	60,0	17,6
Résultat opérationnel	70,2	60,5	16,0
Résultat financier	-2,2	-2,5	-12,2
Charge d'impôt	-24,1	-19,0	26,7
Quote-part du résultat des sociétés mises en	5,9	4,0	48,4
Résultat net des sociétés intégrées	49,8	43,0	15,9
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	47,4	40,8	16,2

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la décision finale de l'IFRIC publiée en décembre 2019 relative à IFRS 16.

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 1 512 M€ au 31 décembre 2020, en progression de 0,8 % par rapport à 2019 (- 0,1 % à périmètre comparable**).

Du fait d'un rattrapage constant sur le second semestre de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité négoce s'établit à 1 161 M€, en retrait de 2,1 % (- 2,6 % à périmètre comparable).

Avec un chiffre d'affaires de 351 M€, l'activité bricolage est en nette progression sur l'exercice 2020 (+ 11,9 % et + 9,4 % à périmètre comparable). Elle a bénéficié d'une croissance très significative depuis le début du mois de mai 2020, après la période de confinement liée à la pandémie COVID-19. Le bricolage confirme donc une très bonne performance commerciale sur l'ensemble de l'année, supérieure à celle du marché (+ 4,8 % à fin décembre - Source : Banque de France, selon les indices mensuels d'activité du bricolage).

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2020	2019	% de var.
Négoce	1 160,5	1 185,4	-2,1
Bricolage	351,1	313,7	11,9
Total Groupe	1 511,6	1 499,1	0,8

2 - Résultat opérationnel courant

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) du Groupe s'établit à 70,6 M€, en progression de 17,6 %.

Le ROC de l'activité négoce s'établit à 47,1 M€ affichant ainsi une augmentation de 6,6 % par rapport à l'exercice 2019. Le ROC de l'activité bricolage s'élève à 23,5 M€ au 31 décembre 2020 et progresse de 48,4 % par rapport à 2019, fortement impacté par le dynamisme du second semestre.

Malgré les incertitudes liées au contexte économique actuel, le Groupe ne remet pas en cause ses perspectives à long terme, notamment dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (2,4 M€ de dépréciations en 2020 pour 1,5 M€ en 2019) et des autres actifs non-courants.

Le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. Une vigilance accrue a été portée aux éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement ont fait l'objet d'une surveillance continue.

(**) Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de « comparable » qui consiste à retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre significatives intervenues au cours des années 2019 et 2020.

Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 en fonction des risques encourus estimés. A ce titre, le coût lié au risque client augmente de 3 M€ au 31 décembre 2020 par rapport à 2019.

Les pertes relatives au recul du chiffre d'affaires engendré par le premier confinement ont été partiellement compensées par un recours au dispositif de chômage partiel.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 70,2 M€. Il intègre des autres produits et charges opérationnels qui comprennent notamment une plus-value nette immobilière de 2,4 M€ et des dépréciations immobilières pour 2,3 M€.

Fin décembre 2020, le Groupe a concrétisé une opération de cession pour un portefeuille de huit ensembles immobiliers avec la société foncière ATLAND VOISIN (SCPI). Le produit total de cette cession s'est élevé à 28 M€, dégagant une plus-value brute de 7 M€ retraitée pour 4,6 M€ (droits d'utilisation conservés à l'actif selon IFRS 16).

4 - Résultat financier

Le résultat financier s'améliore de 0,3 M€ pour atteindre - 2,2 M€ au 31 décembre 2020.

5 - Résultat net des sociétés intégrées

Avec une charge d'impôt qui augmente de 5,1 M€ et une quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à 5,9 M€, le résultat net des sociétés intégrées s'établit à 49,8 M€.

6 - Résultat net des sociétés intégrées - part attribuable aux actionnaires de SAMSE

Le résultat net part du Groupe ressort à 47,4 M€, en hausse de 6,6 M€.

FLUX FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les deux derniers exercices :

(en millions d'euros)	2020	2019
Dettes financières non courantes	285,8	242,5
Dettes financières courantes	78,5	91,2
Trésorerie active	-141,3	-70,6
Endettement net	223,0	263,1

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la décision finale de l'IFRIC publiée en décembre 2019 relative à IFRS 16.

ACTIVITE DE SAMSE

Extrait du compte de résultat

(Données sociales)

(en millions d'euros)	2020	2019	% sur 1 an
Chiffre d'affaires	597,9	603,3	-0,9
Résultat d'exploitation	21,7	17,3	25,4
Résultat financier	13,7	15,9	-13,8
Résultat exceptionnel	-1,2	-2,0	-38,5
Participation	1,7	1,2	41,7
Impôt sur le résultat	7,1	5,4	31,5
Résultat net	25,4	24,7	2,6

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2020 s'élève à 597,9 M€ contre 603,3 M€ en 2019, ce qui représente une baisse de 0,9 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 17,3 M€ en 2019 à 21,7 M€ en 2020, soit une hausse de 25,4 % : les produits d'exploitation se situent à 609,7 M€ et les charges à 587,9 M€.

Le résultat financier est en baisse de 13,8 % liée essentiellement à la baisse des dividendes reçus sur l'exercice 2020.

Le résultat exceptionnel qui était de - 2,0 M€ en 2019 ressort à - 1,2 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 1,7 M€ et un impôt sur les bénéfices de 7,1 M€, le résultat net s'établit à 25,4 M€, en hausse de 2,6 % par rapport au résultat 2019.

Dividendes

L'Assemblée Générale du 11 décembre 2020 a décidé la distribution exceptionnelle de 8,00 € par prélèvement sur les réserves.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 18 mai 2021 de fixer le dividende à verser à 8,00 € par action soit un dividende total de 27 664 672,00 €.

Rappel des dividendes des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action
2017	2,50 €
2018	2,50 €
2019	8,00 €

PERSPECTIVES 2021

L'exercice 2020 se termine avec un bon niveau d'activité qui se poursuit sur ce début d'année. Le Groupe reste prudent pour ses prévisions relatives à l'année 2021, compte tenu des incertitudes pesant sur le contexte économique et sanitaire.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 1 - Approbation des comptes sociaux

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils vous sont présentés et qui se traduisent par un bénéfice de 25 390 799,53 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 124 620 €.

Résolution 2 - Approbation des comptes consolidés

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2020 tels qu'ils vous sont présentés et qui font ressortir un résultat net de 49 845 372 € dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE à hauteur de 47 356 182 €.

Résolution 3 - Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

Nous vous proposons ensuite de fixer la distribution d'un dividende de 8,00 € par action ; il sera versé à compter du 23 juin 2021 aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2020, étant précisé que les actions auto-détenues par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au report à nouveau.

Ce dividende résultera de la répartition du bénéfice distribuable qui, compte tenu du bénéfice de l'exercice de 25 390 799,53 €, du report à nouveau de 15 770 812,85 €, s'élève à 41 161 612,38 €.

Un dividende de 27 664 672,00 € sera versé et le solde du bénéfice distribuable sera affecté à hauteur de 7 664 672,00 € au poste «réserves facultatives» et à concurrence de 5 832 268,38 € au poste «autres réserves».

Les dividendes mis en paiement par SAMSE, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action
2017	2,50 €
2018	2,50 €
2019	8,00 €

Résolution 4 - Conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Résolutions 5 et 6 - Composition du Conseil d'Administration

Nous vous rappelons que depuis la modification du mode de gestion et d'administration de notre société décidée par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans. Conformément à l'article 13 des statuts, par exception et pour la première période de trois ans, il doit être procédé à un renouvellement par tiers, tous les ans et par tirage au sort, pour les deux premières périodes de renouvellement afin de déterminer l'ordre de renouvellement des administrateurs. Lors de sa séance du 4 mars 2021, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, et après tirage au sort, a décidé de soumettre à votre approbation le renouvellement des mandats de Stéphanie Paix en qualité d'administratrice indépendante et de Dumont Investissement, administratrice, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Résolutions 7 et 8 - Approbation des informations relatives à la rémunération de l'exercice 2020 des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce

Nous vous demandons d'approuver, dans le cadre d'un «vote ex post», les éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux.

Il est précisé que ces éléments de rémunération ont fait l'objet d'une analyse par le Comité des Rémunérations et des Nominations et ont été arrêtés par le Conseil sur recommandations de ce Comité.

L'ensemble de ces éléments est décrit en détail dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 2.3 du Document d'enregistrement universel.

Résolution 9 - Politique de rémunération des mandataires sociaux

Nous soumettons à votre approbation, dans le cadre d'un «vote ex ante» les éléments de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux.

Ces éléments sont exposés en détail dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le chapitre 2.3 du Document d'enregistrement universel.

Résolution 10 - Rachat d'actions

Nous vous demandons de renouveler l'autorisation donnée à la société, pour une durée de dix-huit mois, d'opérer sur ses propres actions avec un prix maximum d'achat unitaire de 220 € et pour un montant maximal inférieur à 10 % du capital actuel de la société.

Cette autorisation se substituera à celle donnée sur le même objet par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020.

Les achats réalisés dans le cadre de ce nouveau programme de rachat pourront avoir plusieurs finalités : animer le marché du titre de la société, couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale, ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, réaliser des opérations de croissance externe, réduire le capital, opérer sur les actions pour tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi.

Les actions rachetées pourront être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par la 11^{ème} résolution de la présente Assemblée.

Vous trouverez au chapitre 2.1 du Document d'enregistrement universel une information complémentaire sur le programme de rachat d'actions de votre société.

Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 11 - Annulation d'actions rachetées

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, à réduire le capital de la société par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé.

Cette autorisation se substituera à celle, identique, accordée par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020.

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 12 - Pouvoirs

Nous vous demandons les pouvoirs nécessaires pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(En euros)

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Nombre d'actions					
– ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
– à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer					
– par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
– par droit de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	597 915 825,79	603 261 161,08	576 193 541,70	550 057 056,76	500 523 537,05
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	52 116 361,13	48 196 557,94	38 887 683,62	40 582 121,43	63 197 925,01
Impôts sur les bénéfices	7 129 273,00	5 396 280,56	4 896 306,34	6 179 713,67	5 342 252,73
Participation des salariés	1 714 557,00	1 172 237,05	961 861,35	948 071,21	755 420,60
Dot. nettes amortissements et provisions	17 881 731,60	16 889 992,33	10 713 394,34	11 797 407,44	11 450 330,91
Résultat net	25 390 799,53	24 738 048,00	22 316 121,59	21 656 929,11	45 649 920,77
Résultat distribué	27 664 672,00	27 664 672,00	8 645 210,00	8 645 210,00	7 607 784,80
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions Résultat après impôt, participation	12,51	12,04	9,55	9,67	16,51
Résultat net par action	7,34	7,15	6,45	6,26	13,20
Dividende attribué	8,00	8,00	2,50	2,50	2,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 556	1 573	1 505	1 455	1 429
Masse salariale	51 315 816,56	52 495 585,80	48 406 202,38	48 245 874,61	45 357 212,69
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	21 611 399,76	19 502 448,23	19 045 570,52	18 576 837,48	17 911 603,09

TEXTE DES RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 25 390 799,53 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 124 620 € et qui ont donné lieu à une imposition de 38 632 €.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice 2020*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	25 390 799,53 €
- Report à nouveau	15 770 812,85 €
Soit un bénéfice distribuable de	41 161 612,38 €
- A la distribution d'un dividende de 8,00 € par action	27 664 672,00 €
- Au poste «réserves facultatives»	7 664 672,00 €
- Au poste «autres réserves»	5 832 268,38 €

Ainsi, le dividende s'élève à 8,00 € par action.

Pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, le dividende de 8,00 € par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, visé à l'article 117 quater du Code général des impôts ou, sur option du bénéficiaire, à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le dividende sera payé aux actionnaires à compter du 23 juin 2021.

Les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action
2017	2,50 €
2018	2,50 €
2019	8,00 €

Quatrième résolution (*Approbation des conventions réglementées*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution (*Renouvellement de Stéphanie Paix, en qualité d'administratrice indépendante*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle le mandat d'administratrice indépendante de Stéphanie Paix, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sixième résolution (*Renouvellement de Dumont Investissement, en qualité d'administratrice*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle le mandat d'administratrice de Dumont Investissement, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Septième résolution (*Approbation des informations relatives à la rémunération de l'exercice 2020 des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L.225-37 du Code de commerce, approuve, en application de l'article L.22-10-34 du Code de commerce, les informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce qui y sont présentées, telles qu'elles figurent dans le Document d'enregistrement universel 2020 de la société, au chapitre 2.3.

Huitième résolution (*Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués, au titre de l'exercice 2020*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L.225-37 du Code de commerce, approuve, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-34 du Code de commerce, les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Olivier Malfait, Président Directeur Général, François Bériot et Laurent Chameroy, Directeurs Généraux Délégués, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2020 de la société, au chapitre 2.3.

Neuvième résolution (*Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2021*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L.225-37 du Code de commerce, décrivant les éléments de la politique de rémunération des mandataires sociaux qui ont été fixés par le Conseil d'Administration, approuve en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, la politique de rémunération des mandataires sociaux, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2020 de la société, au chapitre 2.3.

Dixième résolution (*Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration à faire acheter par la société ses propres actions en vue (sans ordre de priorité) :

- d'animer le marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- d'attribuer ou de céder des actions aux salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cas de plans d'épargne salariale, d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions et d'opérations d'actionnariat des salariés (notamment dans les conditions prévues par les articles L.3332-1 et suivants et L.3344-1 du Code du travail),
- de conserver les actions de la société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement, d'échange ou autre dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- d'annuler tout ou partie des actions acquises dans la limite légale maximale, sous réserve de l'approbation par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique,
- de permettre à la société d'opérer sur les actions de la société dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

L'Assemblée fixe le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2020, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 12 114 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 333 694 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 220 € par action soit un montant maximal d'achat de 73 412 680 €.

L'acquisition, la conservation, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation se substitue à celle accordée par la 16^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 et est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

Assemblée Générale Extraordinaire

Onzième résolution (*Autorisation d'annulation d'actions rachetées*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes :

- autorise le Conseil d'Administration, conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce, pour une durée de dix-huit mois, à annuler, en une ou plusieurs fois, les actions acquises par la société dans le cadre du programme de rachat par la société de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social de la société par période de vingt-quatre mois et à réduire corrélativement le capital social, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital de la société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée,
- confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet d'accomplir tous actes, formalités et déclarations en vue de rendre définitives les réductions de capital qui pourraient être réalisées en vertu de la présente autorisation et à l'effet de modifier les statuts de la société.

L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation annule et prive d'effet, toute décision antérieure ayant le même objet.

Assemblée Générale Ordinaire

Douzième résolution (*Pouvoirs*) - L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives.

FORMULE DE DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

SAMSE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 18 MAI 2021

Je soussigné (e) :

Nom et prénom

Adresse postale

Adresse mail

Propriétaire de _____ actions de la société SAMSE,

Ayant pris connaissance des documents joints à la présente formule, se rapportant à l'Assemblée Générale précitée,

Demande l'envoi de documents et renseignements visés par l'article R.225-83 du Code de commerce.

Fait à _____ le _____ 2021

Signature :

Conformément à l'article R.225-88 du Code de commerce, tout actionnaire peut, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements précités, à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

Cette demande est à adresser à :
SAMSE
Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO
Par voie postale : 2 rue Raymond Pitet - CS 70020 - 38030 Grenoble Cedex 2 ou
Par email : service-assemblees@samse.fr (nous vous invitons à privilégier ce mode de transmission compte tenu du contexte actuel)